



2026_SMPP_003 - 1/2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du lundi 26 janvier 2026

Présents :

M. Didier BLANCO, M. Jérôme BLASQUEZ, Mme. Monique BORDES, M. Jean-christophe CID, M. Jean-Paul FERRE, Mme. Joelle EYCHENNE, Mme. Muriel FREYCHE, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Alain ROCHET, M. Jean-Luc ROUAN, M. Bernard ROUBY, Mme. Mathilde DERAMOND, Mme. Géraldine PONS, Mme. Marie-France VILAPLANA, M. Serge VILLEROUX

Absents :

Mme. Sophie BAYARD, M. Damien BONNET, M. Norbert PULL, M. Serge ROBERT, M. Maxime ROUBICHOU, Mme. Véronique RUMEAU

Délibération N°2026_SMPP_003

ADMISSIONS EN NON VALEUR DE CREANCES

Considérant que Madame le Payeur Départemental de l'Ariège a transmis au Syndicat Mixte un état mentionnant des titres de recettes déclarés irrécouvrables à l'issue des poursuites engagées par ses services sur le budget principal, ainsi que des créances éteintes dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Vu le rapport de Monsieur le Président, le comité syndical décide :

Article 1 : D'approuver l'admission en non-valeur sur le budget principal du Syndicat Mixte, des produits irrécouvrables d'un montant de 966,69€. Ces admissions en non valeur seront imputées sur le chapitre 65 nature 6541.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026

webdelib

ID : 009-250900149-20260126-2026_SMPP_003-DE

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président du Syndicat mixte de l'Aérodrome de Pamiers – Les Pujols à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026

webdelib

ID : 009-250900149-20260126-2026_SMPP_003-DE

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 27/05/2025

009090 P.DEP ARIEGE

02300 - AERODROME PAMIERIS - LES PUJOLS

Exercice 2025

Numéro de la liste 6122690012

Type de liste : Non valeur

23 pièces présentes pour un total de 966,69€

Nature Juridique	Exercice	Référence de la pièce	N°ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Avis du service (arrêt des poursuites(O/N) ou sinon information complémentaire à donner au Payeur pour poursuivre le recouvrement)
Société	2018	T-445	1	706--	SSLT	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	10,36 €	Combinaison infructueuse d actes	0
Société	2018	T-501	1	706--	SARL PERIGORD HELICOP	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	0,10 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2018	T-444	1	706--	SSLT	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	13,97 €	Combinaison infructueuse d actes	0
Etat ou organisme d'Etat	2018	T-521	1	706--	SSLT	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	62,84 €	Combinaison infructueuse d actes	0
Société	2018	T-491	1	706--	SSLT	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	597,06 €	Combinaison infructueuse d actes	0
Société	2019	T-491	1	706--	SARL PERIGORD HELICOP	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	8,10 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2019	T-589	1	706--	ENAC -DFPV	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	90,84 €	Combinaison infructueuse d actes	0
Société	2020	T-68	1	706--	AERO-CLUB FORMATAERON	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	1,14 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Etat ou organisme d'Etat	2020	T-140	1	7588--	SIE DE PAMIERIS	REGULARISATION PRELEVEMENT A LA SOURCE	0,46 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2021	T-426	1	706--	AERO-CLUB DE LEZIGNAN	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	3,23 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2021	T-146	1	706--	AIRWAYS COLLEGE	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	10,76 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2021	T-271	1	706--	AIRWYS COLLEGE	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	35,83 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2021	T-211	1	706--	AIRWAYS COLLEGE	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	14,39 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2021	T-246	1	7083--	AIR BORNE CENTER	LOCATIONS DIVERSES	1,00 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2022	T-373	1	7588--	AERO CLUB DE PAMIERIS	F.220050 06/07/22 ELECTRICITE 1E SEM 22	0,12 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Société	2023	T-22	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	8,10 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2023	T-80	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	10,76 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2023	T-420	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	17,52 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2023	T-474	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	23,52 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2023	T-174	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	26,78 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Société	2023	T-225	1	706--	PFT AERO	REDEVANCES D'ATTERRISSAGES	29,52 €	Cloture insuffisance actif sur RJ-LJ	0
Particulier	2023	T-311	1	7083--	ESCALIER Eric	LOCATIONS DIVERSES	0,26 €	RAR inférieur seuil poursuite	0
Etab. pub, Etat autre., Ambassade	2024	T-45	1	7083--	GROUPEMENT GENDARMERI	LOCATIONS DIVERSES	0,03 €	RAR inférieur seuil poursuite	0

TOTAL

966,69 €